

Symposium national 2011 sur la mobilité des conseillers

Depuis 2007, avec le soutien de Ressources humaines et développement des compétences Canada (RHDC), l'Association canadienne de counseling et de psychothérapie (ACCP) a entrepris certains projets particuliers portant sur la mobilité au sein de la profession de counseling au Canada. Qu'il s'agisse de la validation bilingue des compétences, des définitions, des titres et des champs d'application professionnels, en passant par de nouvelles recherches concernant l'encadrement d'un code de déontologie et de normes d'exercice, ainsi que d'un outil d'évaluation nationale des compétences, l'ACCP poursuit à l'échelle nationale ses activités de recherche et de développement afin d'assurer que les ordres et associations professionnels existants et nouveaux partout au pays, qu'ils soient établis par la loi ou par autorégulation, aient accès aux outils appropriés et aux documents d'appui qui sont l'objet d'un consensus national préalable. Ces outils et documents sont conçus pour favoriser la mobilité des membres de la profession de counseling et pour inventorier les points de convergence susceptibles d'appuyer un accroissement des terrains d'entente entre les divers territoires et provinces du Canada.

Ce processus de recherche et de développement consiste en partie à constituer des partenariats, à développer des réseaux et des stratégies de communication et à réunir des représentants de la communauté pancanadienne du counseling afin de discuter de leurs besoins. La plus récente version du [compte rendu intégral du Symposium national 2011](#) sur la mobilité des conseillers provient d'un congrès de deux jours, organisé par l'ACCP et tenu à Ottawa, les 7 et 8 avril 2011. Vous y trouverez un résumé des présentations, discussions et activités qui sont le reflet fidèle d'une équipe de présentation pancanadienne et d'un auditoire pancanadien. N'hésitez pas à partager ce document avec des personnes ou des organismes qui, selon vous, auraient avantage à en savoir plus au sujet du statut de la profession de counseling à l'échelle du Canada.

Contexte

De 2008 à 2010, le Group de travail sur le projet (GTP) pour la mobilité de la main-d'œuvre fit une recherche sur la gamme de titres, définitions et champs d'application de la profession du counseling au Canada et à travers le monde. Basé sur cette recherche, en 2010 le GTP a élaboré un sondage bilingue en ligne qui fut distribué à tous les organisations de counseling ou relié à travers le Canada. Le sondage demanda un nombre de questions sur les attributs démographiques et professionnels et présenta les titres fondés sur la recherche, une définition et un champ de pratique, et demanda aux répondants d'évaluer leur degré d'accord avec la façon dont chacun des trois points s'aligna avec leur identité professionnelle et croyances fondamentales. Des individus et organisations de toutes les provinces et territoires du Canada répondirent au sondage.

But

Le GTP voulu déterminer les domaines de convergences des titres provinciaux et territoriaux, des champs d'application, et des définitions qui pourraient devenir les bases d'un cadre général national pour améliorer la mobilité de la main-d'œuvre.

Résultats

Démographiques

- 46 organisations et 1 146 individus ont répondu au sondage.
- 25,8 % des répondants pratiquaient la profession depuis 5 ans ou moins, tandis que 15,5 % y œuvraient depuis plus de 20 ans.
- 595 (42,0 %) des répondants travaillaient en pratique privée; 397 (28,0 %) dans les écoles et universités; la plupart des autres provenaient des agences et du milieu de la santé.

Titres

Au Canada, il ya 12 titres¹ qui ont été identifiés par processus de réglementation provincial. Ces titres ont été énumérés dans l'enquête. Plus de 70 différents titres préférés professionnelles autres que celles prescrites par la

¹ counselling therapist (C.-B., N.-É., N.-B.); psychotherapist (ON, C.-B.); mental health therapist (ON); conseiller/conseillère d'orientation (QC); marriage and family therapist (QC); career counsellor (N.-B.); orienteur (QC); orienteur professionnel (QC); psychoéducateur (QC); registered clinical counsellor (C.-B.); counsellor (QC), and vocational guidance counsellor (QC).

réglementation ont été fournis par les répondants. Parmi ces titres préférés, psychothérapeute autorisé, le conseil du thérapeute, et conseiller clinique ont été les plus populaires.

Définition du counseling et un champ d'application

Le sondage a fourni aux répondants une définition du counseling et un champ d'application fondée sur la recherche. Dans les sections du sondage pour de la définition et du champ d'application, les réponses ont démontré une adhésion constante de plus de 93 % et un niveau de désaccord toujours inférieur à 4 %. Il s'agit là de l'expression remarquable d'un quasi-consensus, ce qui démontre que malgré la très grande diversité de nos lieux de travail, de nos titres d'emploi, de nos âges, de nos modalités et de nos clientèles, nous disposons d'une identité professionnelle fondamentalement solide.

Définition validée au niveau national :

Le counseling est un processus relationnel se basant sur un usage éthique de compétences professionnelles spécifiques afin de faciliter le changement humain. Le counseling aborde le bien-être, les relations interpersonnelles, la croissance personnelle, le développement de carrière, la santé mentale, ainsi que la maladie et la détresse psychologiques. Le processus de counseling se caractérise par l'application de principes cognitifs, affectifs, expressifs, somatiques, spirituels, développementaux, comportementaux, d'apprentissage et systématiques reconnus.

Champ d'application validé au niveau national :

Le conseiller professionnel :

- *est sensible et disposé à prendre en compte les enjeux de diversité et d'inclusion;*
- *travaille dans le meilleur intérêt des individus, des couples, des familles, des groupes, des organisations, des communautés et du grand public;*
- *travaille au plan cognitif, émotionnel, expressif, somatique, du développement humain, des comportements, de l'apprentissage et des systèmes d'interactions.*
- *participe à la promotion de la santé mentale par le développement et l'amélioration :*
 - *de la croissance et du bien-être personnels, relationnels, sexuels, professionnels et spirituels,*
 - *de la prise en conscience de soi et des ressources personnelles,*
 - *des prises de décision et de la résolution de problèmes.*
- *contribue ou offre des traitements pour le fonctionnement cognitif, comportemental, interpersonnel et émotionnel;*
- *applique des méthodes d'évaluation spécifiques et reconnues;*
- *peut également inclure des fonctions de supervision, d'enseignement, de formation, de consultation, de recherche, de diagnostic et de référence.*

Conclusion

Ces résultats sont un point d'ancrage crucial pour notre profession. Ils nous permettent d'affirmer que nous ne sommes pas une accumulation d'identités, mais plutôt que nous constituons un corps professionnel capable d'accueillir la diversité en partageant une croyance fondamentale singulière sur la définition du counseling et de son champ d'application.